PARTAGE TEMOIGNE

BULLETIN D'INFORMATION N°187 / SEPTEMBRE 2023

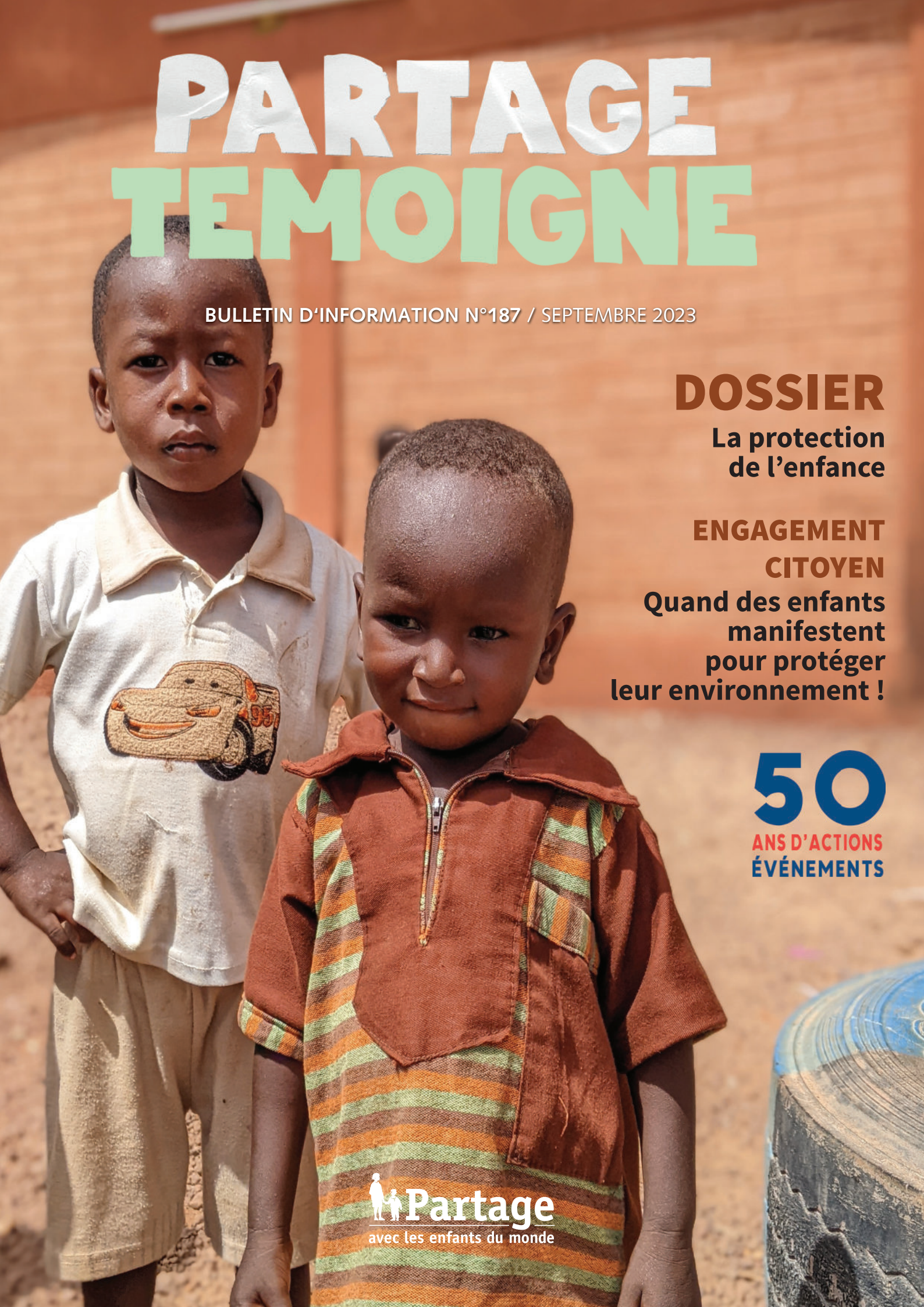

DOSSIER

La protection de l'enfance

ENGAGEMENT CITOYEN

Quand des enfants manifestent pour protéger leur environnement !

50 ANS D'ACTIONS ÉVÉNEMENTS

Partage avec les enfants du monde

Sommaire

3 Actualités

4 50 ans de PARTAGE

8 Dossier
La protection de l'enfance

13 Focus
Plan d'Orientations Stratégiques – Horizon 2030

14 Engagement citoyen
Quand des enfants manifestent pour protéger leur environnement !

Edito

Chères amies, chers amis,

Septembre, déjà la rentrée des classes ! Des millions d'enfants à travers le monde vont rejoindre leur école, leurs professeurs, leurs camarades. PARTAGE, pour la cinquantième année consécutive, sera aux côtés de ses partenaires pour que cette rentrée se passe le mieux possible pour les enfants que vous soutenez tout au long de l'année. Mais nous pensons aux 244 millions d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 18 ans qui ne prendront pas ce chemin, victimes d'abus, d'exploitation, d'exil ou d'une grande précarité de leur famille. Pour ces enfants, PARTAGE et ses partenaires sont aussi au travail pour leur redonner de l'espoir en l'avenir. Vous découvrirez dans ce bulletin des actions ciblées sur la protection de l'enfance très vulnérable.

Voilà donc 50 rentrées scolaires que PARTAGE mène son combat pour que les Droits de l'Enfant soient une réalité partout dans le monde ! Nous organisons, pour célébrer cet anniversaire avec vous, 50 événements tout au long de l'année et à travers toute la France : des événements sportifs, culturels ou artistiques auxquels vous pouvez participer près de chez vous. Trois grandes rencontres régionales auront encore lieu au second semestre à Compiègne, Lyon et La Roche sur Yon. Ces événements ont été pensés pour vous, pour être des moments de rencontre et de convivialité entre bénévoles, marraines, parrains, donatrices et donateurs, mécènes, partenaires et salarié.es. Ce sont également des occasions de faire connaître PARTAGE à votre entourage !

En 2023, nous nous sommes aussi penchés collectivement sur l'avenir. Le Conseil d'administration a approuvé le Plan d'Orientations Stratégiques 2023-2030. Ce document donne le cap pour les huit prochaines années. Ainsi, PARTAGE s'appuie sur ses valeurs fondatrices pour s'adapter à un monde en plein mouvement, un monde qui traverse des crises multifactorielles interpellant toutes les générations, y compris les plus jeunes, sur l'avenir commun de l'humanité. PARTAGE, au travers de son action, souhaite apporter sa modeste contribution pour relever ces défis mondiaux. Vous trouverez le résumé de ces orientations dans ce bulletin.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous invite une nouvelle fois à nous rejoindre à l'occasion de l'un des 50 événements organisés pour les 50 ans de PARTAGE, pour célébrer l'engagement et la solidarité.

Yolaine Guérif,
Directrice générale

PARTAGE
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir des legs, donations et assurances-vie.

Directeur de la publication :
Dominique Bissuel
Rédactrice en chef :
Jennifer Duquesne
Rédactrice en chef adjointe et conceptrice :
Sabrina Musial

Comité de rédaction :
Marie Benketaf, Colin Boyaval, Nahuel Dumenil, Jennifer Duquesne, Yolaine Guérif, Stéphanie Henrion, Sabrina Musial, Sébastien Passel, Hortense Tollu

Sauf mention spéciale, toutes les photos sont authentiques, elles ont été prises par des membres ou partenaires de PARTAGE

Abonnement annuel : 12 euros
ISSN : 12908738
Dépôt légal : 3ème trimestre 2023

E-mail : info@partage.org
www.partage.org
Sur Facebook : www.facebook.com/associationpartage
Sur Youtube : www.youtube.com/partagefrance
Sur Linkedin : www.linkedin.com/company/11220190/admin/
Sur Instagram : https://www.instagram.com/partage__association/
Sur Twitter : twitter.com/partagefrance

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C131468

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

Temps fort associatif

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de PARTAGE s'est déroulée le 17 juin 2023 à Paris avec plus de 100 personnes présentes pour ce moment important pour l'association.

Ce temps statutaire a permis l'approbation des résolutions à la quasi-unanimité des votants : le rapport moral 2022 à 100 %, les comptes annuels et le rapport financier de l'exercice 2022 à 99 %, l'affectation du résultat de 2022 en report à nouveau à 100 %, le budget 2023 à 97 % et le montant de la cotisation 2023 à 100 %. Cette année, François Dudit a rejoint le Conseil d'administration pour un premier mandat après plus d'un an d'observation, élu à 96 % des voix. Dominique Bissuel, président, Alain Gayet et Corinne Loverich-Bouvet, administrateur et administratrice, ont été élus pour renouvellement de leur mandat à 95 % des voix.

Pour votre à la prochaine Assemblée Générale, pensez à vous acquitter de votre cotisation 2023 avant le 31 décembre 2023.

Toutes les infos : www.partage.org/je-donne/don/adherer/

Éducation

Rentrée des classes !

Beaucoup d'enfants ont repris le chemin de l'école, malheureusement, trop d'enfants restent sur le banc de touche ! Selon l'UNESCO, en 2022, ce sont 244 millions d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 18 ans qui ne vont toujours pas à l'école.

Comment ces enfants et ces jeunes peuvent-ils alors échapper à la pauvreté, à la violence, à l'exploitation ? Comment est-il possible de faire du monde de demain, un monde juste, durable et pacifique si les enfants ne sont pas éduqués à tous les enjeux qui les attendent, à tous les défis qu'ils devront relever ?

En 2022, PARTAGE est intervenue auprès d'1 million de bénéficiaires. L'accès à l'éducation de tous les enfants reste une de ses missions principales pour qu'un jour chaque enfant ait le droit d'apprendre, de comprendre, d'avoir une vie d'enfant et de décider de son avenir.

Faites un don :
soutenir.partage.org/Rentree-scolaire-2023-enfants-defavorises-4

Prochains événements

50 ans de PARTAGE

Les événements autour des 50 ans de PARTAGE se poursuivent avec trois « *Rencontres en partage* » qui accueilleront le SESOBEL le 23 septembre à Compiègne, RACINES le 14 octobre à Lyon et ADEMA le 9 décembre en Vendée.

PARTAGE fête également ses 50 ans avec de nombreux événements sportifs, culturels, musicaux en région : vente aux enchères, courses solidaires, régate, exposition, concerts…

Vous pouvez découvrir et vous inscrire en ligne aux événements à venir sur cette page :
www.partage.org/informer/actualites/50-ans-de-partage

Cantines du Monde

Du 16 octobre au 20 novembre 2023, Cantines du Monde, la campagne de sensibilisation à la précarité alimentaire dans le monde, fait son grand retour. Cette année, PARTAGE souhaite investir encore plus de restaurants pour sensibiliser le plus de monde possible y compris les restaurants d'entreprises.

L'opération permet aussi de développer des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale auprès des enfants à travers son réseau de bénévoles dans les établissements éducatifs.

Toutes les infos sur :
www.cantinesdumonde.org

50 ANS D'ACTIONS ÉVÉNEMENTS

En 2023, PARTAGE a 50 ans ! Dans chaque bulletin d'information au cours de l'année, nous partagerons avec vous des moments et temps forts de l'histoire de PARTAGE. Dans ce numéro, ce sont quelques événements marquants à l'international qui vous sont présentés.

1 ÉVÉNEMENT MARQUANT

PARTAGE et ses partenaires : une réponse solidaire au tremblement de terre au Népal

Le réseau Lamako, regroupant les partenaires de PARTAGE, a permis d'approfondir les relations et d'échanger sur les pratiques entre partenaires au travers de rencontres et d'échanges réguliers. Cette interconnaissance et ces relations tissées année après année sont précieuses, notamment lors des crises qui surviennent.

Ainsi, en avril 2015, le Népal a été secoué par un violent tremblement de terre, laissant derrière lui des dégâts considérables, causant des pertes humaines et une situation d'urgence sans précédent (8 856 morts, plus de 22 000 blessés, plus de 600 000 maisons et de nombreuses écoles détruites). Face à cette crise, PARTAGE a immédiatement mobilisé ses partenaires népalais pour apporter une aide vitale et coordonnée, formant ainsi une alliance solide face à l'adversité. Les marraines et parrains de PARTAGE se sont à cette occasion mobilisés massivement pour soutenir les populations népalaises.

Dans cette bataille pour aider les populations touchées, PARTAGE s'est donc associée à VOC, CWCN et BIKALPA. VOC, experte dans l'accueil des enfants en situation de rue, a fourni une aide essentielle aux victimes en distribuant des kits de survie comprenant de la nourriture, de l'eau et des tentes. Ils ont mené des campagnes de sensibilisation contre les abus sexuels envers les enfants et organisé des activités pour les enfants dans les camps. Ils ont également dispensé des formations en gestion des traumatismes aux enseignant.es et à leur propre équipe. De son côté, CWCN a mis en place des camps de santé dans les zones les plus touchées, assurant ainsi des soins médicaux vitaux.

BIKALPA a déployé une large gamme d'activités de soutien, de reconstruction et de sensibilisation pour aider les victimes, en se concentrant notamment sur les enfants. Leur action comprenait la distribution de nourriture, de savon, de moustiquaires et de matériaux de reconstruction et le suivi médical des enfants dans les camps. BIKALPA a également déployé la formation des enseignant.es et du personnel des organisations partenaires, ainsi que des initiatives de sensibilisation à travers son émission de télévision, la distribution de tracts et le relai sur les réseaux sociaux.

Mais ce n'est pas tout ! PARTAGE a également bénéficié du soutien solidaire de nombreux autres partenaires à travers le monde. Spontanément, les partenaires se sont mobilisés, en puisant dans leurs ressources pour venir en aide et répondre aux besoins les plus pressants. Cette mobilisation internationale a amplifié l'impact des actions menées sur le terrain, apportant un souffle d'espoir supplémentaire à une population meurtrie.

Après la phase d'urgence, PARTAGE s'est engagée avec VOC et BIKALPA sur des projets à moyen terme jusqu'en 2017, pour reconstruire le pays. Cette réponse solidaire au tremblement de terre au Népal est devenue un exemple inspirant de coopération entre organisations locales et partenaires internationaux, travaillant main dans la main pour surmonter les défis les plus difficiles et redonner de l'espoir à une nation en reconstruction.

PARTAGE EN QUELQUES DATES

1973	1978	1979
Implantation de PARTAGE au Vietnam	Premier partenaire en Asie au Bangladesh	Premier partenaire au Moyen-Orient au Liban

2 PERSONNALITÉ DE PARTAGE

Stella Tamang - L'inspiration derrière BIKALPA

Stella Tamang est une figure singulière qui incarne le véritable esprit de l'engagement social et du changement positif. En tant que fondatrice et directrice de l'association BIKALPA, elle a consacré sa vie à améliorer les conditions de vie des communautés vulnérables au Népal. L'association Bikalpa Gyan Tatha Bikas Kendra a débuté par un simple programme destiné aux jeunes femmes indigènes Tamang. Il s'agissait de répondre à un besoin urgent : les enfants et les jeunes femmes indigènes étaient toujours privés d'une éducation de base. Depuis sa création en 2005, sous la direction éclairée de Stella Tamang, BIKALPA a réussi à créer un impact significatif en mettant en œuvre des projets novateurs qui répondent aux besoins spécifiques des communautés marginalisées et particulier les jeunes filles et les femmes. Pour son action, la même année, Stella Tamang a fait partie des nominés pressentis pour recevoir le Prix Nobel de la Paix.

Aujourd'hui, BIKALPA propose plusieurs programmes dédiés à la promotion de la paix et promouvant des alternatives éducatives. Elle est connue pour son dévouement à autonomiser les femmes et les jeunes, en mettant l'accent sur l'éducation, la formation professionnelle et l'autonomisation économique. En comprenant que l'éducation est la clé du changement, Stella Tamang a travaillé sans relâche pour offrir des opportunités éducatives aux enfants défavorisés, ouvrant ainsi des portes vers un avenir meilleur. Chaque année, des camps de la Paix sont organisés, les jeunes filles népalaises et de la sous-région s'y expriment sur le respect de leurs Droits et le chemin qu'il reste à parcourir.

3 PARTENAIRES DE PARTAGE

SESOBEL, partenaire historique de PARTAGE

"Il m'est difficile de pouvoir relater en une page ce que PARTAGE représente pour SESOBEL, association Libanaise au service des enfants et jeunes en situation de handicap et leurs familles. Notre parcours avec PARTAGE est unique, exceptionnel, plein de compassion et d'amour. Notre collaboration a débuté en 1979 suite à une rencontre entre nos deux fondateurs. PARTAGE a compris l'essentiel de notre mission et a agi en tant que vrai partenaire prenant à cœur les difficultés de nos enfants, les problèmes de leurs parents et nous a aidés à faire face aux défis que SESOBEL a dû relever non seulement durant les 18 ans de guerre, mais aussi à travers les années difficiles qui ont suivi, résultantes de tout le contexte politique, ainsi que pendant la récente crise économique qui a ravagé le pays. L'association PARTAGE a toujours été présente à nos côtés pour nous comprendre et pour nous soutenir selon ses moyens et ses possibilités. PARTAGE a toujours été et reste pour SESOBEL, ses enfants, leurs parents le partenaire qui a contribué à assurer la pérennité de la mission, qui nous a aidé à persévérer et à développer nos services et nos moyens d'action pour un mieux-être de nos enfants et leurs familles.

Je souhaite à PARTAGE du fond du cœur 50 nouvelles années pleines de succès, riches en sagesse et en amour et je prie le ciel pour qu'elle soit toujours entourée de personnes compatissantes au cœur généreux. Ce que PARTAGE a offert pour SESOBEL, sa mission, ses enfants et leurs parents reste inestimable."

Fadia Safi, Présidente et Directrice générale de SESOBEL

1985	1993	2001
Premier partenaire en Afrique en Tanzanie	Premier partenaire en Amérique latine au Honduras	Premier partenaire en Europe en France

4 ACTION PHARE

Le renforcement de capacités auprès des partenaires

Depuis sa création, PARTAGE a fait le choix d'accompagner des partenaires dans les pays d'intervention sur le temps long plutôt que de soutenir des projets ponctuels ou de déployer ses propres actions avec des équipes salariées de PARTAGE. Cette approche oblige PARTAGE à construire et animer des relations solides et durables avec des organisations nationales, expertes de l'enfance, tout en leur permettant de consolider leurs actions pour un impact significatif et pérenne dans les communautés qu'ils servent. Cette posture impose à PARTAGE de renforcer ses propres capacités d'écoute et de dialogue, mais aussi de contrôle et de suivi des engagements pris. Au fil des années, PARTAGE a ainsi acquis une expertise fine des relations partenariales. PARTAGE a toujours considéré que l'action en commun, au service des enfants et des communautés, devait en même temps permettre d'accompagner la structuration, l'autonomie et la reconnaissance de ses partenaires. Cette démarche découle d'un constat qui peut sembler évident : par exemple impossible de mettre en œuvre des activités efficaces d'éducation sans disposer d'une comptabilité solide et transparente permettant de suivre et de rendre compte des achats de matériel et du paiement des salaires des professeurs ! Depuis 2016, cet accompagnement s'est structuré, il a été généralisé à tous les partenaires de PARTAGE par la mise en place de plans de renforcement de capacités sur trois ans. La qualité du dialogue entre PARTAGE et ses partenaires permet une grande transparence dans l'identification des pistes d'amélioration. Le choix des actions de renforcement à mener se fait en dialogue avec PARTAGE mais reste toujours en dernier ressors, à l'initiative du partenaire.

Les actions de renforcement de capacités peuvent toucher différents domaines faisant la force d'une organisation, comme par exemple

- **Institution et gouvernance :** PARTAGE a accompagné certaines organisations, comme RENAITRE ROMANIA, en Roumanie, dans la définition d'un plan stratégique pluriannuel pour redéfinir ses actions prioritaires sur plusieurs années et ainsi mieux appréhender le futur.
- **Administration et finances :** avoir un bon logiciel comptable et des procédures mises à jour est absolument nécessaire pour pouvoir suivre de manière efficace et transparente les dépenses réalisées sur le terrain. De nombreux partenaires tels que KEOOGO au Burkina Faso ont été accompagnés pour la mise en place d'un nouveau logiciel ou de nouvelles procédures comptables.
- **Recherche de financements et communication :** dans une volonté de renforcer l'autonomisation des partenaires et limiter la dépendance financière vis-à-vis de PARTAGE, plusieurs partenaires, comme par exemple l'AGACC au Brésil ont été accompagnés dans la définition d'un plan de collecte et de communication pour diversifier leurs ressources.
- **Programmes et gestion de projet :** la formation continue des équipes terrain est importante pour continuer à mener des actions de qualité. En 2023, des formateurs de notre partenaire GENERATION MEDIATEURS ont réalisé des modules de formation à destination des équipes du VILLAGE D'EVA à Mayotte sur la médiation par les pairs pour accompagner le vivre ensemble !

D'après les partenaires de PARTAGE, le renforcement de capacités sur le long terme est l'une des plus-values du partenariat avec PARTAGE. Ses modalités évoluent pour être de plus en plus participatives en favorisant les apprentissages collectifs et les formations et échanges de partenaires à partenaires dans le cadre du réseau PARTAGE RISE.

PARTAGE EN QUELQUES DATES

2007

Rencontre des partenaires lors d'un un grand forum : naissance du réseau Lamako

2016

Première subvention publique de l'Agence française de développement pour un projet en Haïti

2019

Renouveau du réseau : naissance de PARTAGE Rise

5 TÉMOIGNAGES

José Luis Guirao, Dircecteur de BEL AVENIR

« Le partenariat entre PARTAGE et l'ONG malgache BEL AVENIR va bien au-delà de la scolarisation, chaque année, de plus de 1 600 enfants vulnérables, vivant dans un contexte d'extrême pauvreté dans le sud-ouest de Madagascar et dont la majorité était exploitée dans la production de sel.

Car cette relation, de plus de 10 années, a surtout permis à des milliers d'enfants malgaches de se donner les moyens de comprendre le monde pour pouvoir le transformer, de protéger leur environnement et de prendre conscience de leurs droits : un vrai engagement éducatif et d'émancipation auprès d'enfants oubliés par beaucoup. Dans un contexte international si inégalitaire et si instable, les échanges entre nos organisations ont su régulièrement renforcer voire repenser la manière de travailler afin de s'adapter à tous ces défis que la solidarité internationale rencontre.

Cette collaboration, c'est également des histoires d'amitiés entre collaboratrices, collaborateurs, volontaires, marraines et parrains qui ont construit au fur et à mesure une relation sincère entre nos deux organisations. Chaque jour, des centaines d'élèves franchissent les portes de l'école des Salines de Tuléar sous le regard bienveillant de nos deux logos. Un symbole prouvant notre volonté commune de protéger ces enfants.

Pour valoriser notre partenariat, je me permets de citer Antoine de Saint Exupéry : « La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre. Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple. »

Bon anniversaire PARTAGE, Bon anniversaire cher.es ami.es ! Merci d'être à nos côtés… à leurs côtés ! »

Enfant accompagné par BEL AVENIR

Comme Deko, de nombreux enfants bénéficiaires des actions de BEL AVENIR font maintenant partie de l'association.

« Je m'appelle Deko Jean Félis, je suis un ancien bénéficiaire de l'école des Salines.

J'ai étudié dans l'école de la classe de 5ème à la Terminale. J'ai obtenu le diplôme du BEPC, puis le Baccalauréat.

J'ai ensuite choisi de faire la formation CFP secrétariat. Grâce à celle-ci, j'ai obtenu une Attestation en Informatique et un Certificat en secrétariat à l'école des Salines en 2020.

J'étudie à l'université, j'ai opté pour la filière Gestion en 3ème année, et aujourd'hui je fais aussi partie du personnel de l'ONG BEL AVENIR et suis responsable de la classe 10ème A à l'école des Salines.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à l'association PARTAGE pour son soutien durant toutes ces années. »

2020	2021	2023
Première expo photos PARTAGE Rise sur les Droits de l'Enfant	Stratégie partenariale 2021-2030	Ouverture d'un bureau régional en Afrique de l'Ouest

La protection de l'enfance

La protection de l'enfance est au cœur du nouveau Plan d'Orientations Stratégiques de PARTAGE, qui promeut et intègre à l'ensemble de l'organisation et de ses projets, une approchée fondée sur les Droits de l'Enfant garantissant la participation et la protection des enfants accompagnés.
D'ici 2030, PARTAGE vise à ce qu'elle et tous ses partenaires locaux, aient une politique de protection de l'enfance, ainsi qu'un système d'alerte et de traitement des cas. Le code de conduite de PARTAGE est d'ores et déjà disponible sur le site internet de PARTAGE avec une procédure d'alerte et une cellule de gestion des cas. Beaucoup des partenaires sont déjà très actifs et partagent leurs expériences avec les autres partenaires.

VOICE OF CHILDREN : la protection de l'enfance comme priorité

L'association VOICE OF CHILDREN (VOC) s'est engagée à protéger et à défendre les droits des enfants au Népal. Depuis sa création en 2000, VOC joue un rôle essentiel dans la lutte pour la protection de l'enfance en situation de rue et vise plus largement à combattre l'exploitation, les abus et la négligence envers les enfants. L'association crée un environnement sûr et protecteur pour favoriser leur croissance et leur développement.

VOC met en œuvre divers programmes et initiatives. Les **centres d'accueil temporaires** offrent un refuge sûr aux enfants où ils bénéficient de soins médicaux, d'un soutien psychologique et d'une éducation de base. En collaboration avec les autorités, les familles, les écoles et les communautés, VOC sensibilise, prévient et intervient dans les cas de violence à l'encontre des enfants. Des services de soutien et de réhabilitation sont proposés aux enfants victimes d'abus et de négligence, 80 % des abus sont subis pendant la période de vie dans la rue.

L'organisation met en place plusieurs **mécanismes de protection pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants en situation de rue**, y compris entre pairs. VOC se base sur sa Charte de Protection de l'Enfance pour guider ses actions et veiller à la protection de chaque enfant participant à ses programmes. Un système d'alerte efficace est en place, comprenant une boîte à messages permettant aux enfants de signaler les abus, les violations de leurs droits ou les situations dangereuses de manière confidentielle. Les messages sont lus par un salarié formé et extérieur au centre, en présence du président élu du comité des enfants.

Colin Boyaval,
Responsable suivi de programmes zone Asie

VOC sensibilise les enfants à leurs droits, leur apprend ce qui est acceptable et inacceptable en termes de comportement et de traitement. VOC encourage les enfants à développer des compétences d'autoprotection, à reconnaître les situations dangereuses, à établir des limites personnelles et à demander de l'aide lorsque nécessaire. La participation des enfants à la prise de décision leur permet de contribuer à l'élaboration des activités, à l'identification des problèmes et à la recherche de solutions adaptées à leur réalité. VOC favorise également la création de réseaux de soutien entre pairs parmi les anciens bénéficiaires des centres, renforçant ainsi leur résilience face aux défis auxquels ils font face.

Au fil des années, l'association VOC est devenue une **actrice clé dans la protection de l'enfance au Népal**. Grâce à son expertise auprès des enfants en situation de rue et à ses programmes de sensibilisation, de prévention, de réhabilitation et de plaidoyer, l'organisation lutte contre l'exploitation et les abus envers les enfants, contribuant ainsi à bâtir un avenir prometteur pour chaque enfant au Népal.

Ce sont **2 637 enfants qui ont été pris en charge par VOC entre 2019 et 2021** dans les différents centres de l'association afin de les accompagner vers la réinsertion en famille et/ou par l'école et l'apprentissage professionnel.

Découvrez l'histoire de Chandra en vidéo, un enfant des rues au Népal, en scannant le QR Code :

Le VILLAGE D'EVA : programme de réussite éducative à Mayotte

La forte pression migratoire à Mayotte, notamment en provenance de l'Union des Comores, engendre une situation économique et sociale extrêmement précaire pour de très nombreuses personnes vivant dans des bidonvilles ou des *bangas* (maisons en tôle) sans eau ni électricité. Des milliers de mineurs se retrouvent ainsi isolés et beaucoup ne sont pas scolarisés.

Dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), l'accès à l'éducation et la non-discrimination sont des droits fondamentaux. Cependant à Mayotte, les établissements scolaires, ainsi que les centres de santé, sont saturés et trop d'enfants se retrouvent dans des situations d'isolement et d'errance où les risques de maltraitance, de délinquance ou d'exploitation sexuelle sont très élevés.

Depuis 2014, **le VILLAGE D'EVA travaille pour améliorer les conditions de vie des enfants en grande souffrance**, en menant des actions de plaidoyer auprès des politiques publiques en faveur des Droits de l'Enfant, en accompagnant les familles dans les démarches de scolarisation, en dispensant des savoirs de base aux enfants exclus du système scolaire et en intervenant sur l'éducation à la santé. Conscient que la non-scolarisation d'un enfant entraine de graves conséquences sur sa vie, mais aussi sur le développement de la communauté, le VILLAGE D'EVA s'appuie, entre autres, sur la loi française et sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour ses actions de plaidoyer.

Au-delà des **actions de plaidoyer**, les actions terrains du VILLAGE D'EVA à Mayotte, se concentrent sur **l'éducation** et **la santé**.

Pour l'éducation, cela se passe en trois étapes concrètes :

1/ Le VILLAGE D'EVA mène des actions de rattrapage scolaire avec l'apprentissage des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) et l'apprentissage des savoirs être (respect, bienveillance, collaboration, autodiscipline, empathie) pour permettre aux enfants non scolarisés de ne pas accumuler trop de retard. Cette première phase permet de faire un état des lieux de la situation de l'enfant et de proposer un suivi individualisé en fonction de ses capacités. Elle permet aussi de faire le lien avec la famille, lorsque cela est possible, de suivre les progrès de l'enfant et atteindre les objectifs prédéterminés ensemble.

2/ L'association accompagne des jeunes et leurs familles dans la constitution de dossier d'inscription scolaire jusqu'au dépôt de celui-ci dans les différentes institutions (mairies, rectorat) et l'intégration de l'enfant dans une école publique. Un accompagnement physique, à l'école ou la mairie, peut avoir lieu avec le parent et l'enfant pour les soutenir. Le VILLAGE D'EVA soutient aussi des tuteurs dans la constitution des dossiers de délégation d'autorité parentale afin de limiter les cas d'enfants isolés. Toutes ces difficultés d'intégration au système scolaire et à l'application du droit à l'éducation sont ensuite recensées pour objectiver les actions plaidoyer du VILLAGE D'EVA auprès des politiques publiques.

3/ Une fois l'enfant scolarisé, le VILLAGE D'EVA propose des actions de soutien scolaire pour son maintien à l'école.

Le VILLAGE D'EVA a également lancé le projet « *Ma santé à l'école - Programme d'éducation à la santé* ». Il s'agit d'actions de promotion de la santé et de prévention des risques en abordant trois thématiques : l'hygiène corporelle et bucco-dentaire, la nutrition et la santé sexuelle et reproductive.

En 2022, ce sont 844 enfants (449 filles et 395 garçons) et près de 50 parents qui ont été accompagnés directement par le VILLAGE D'EVA.

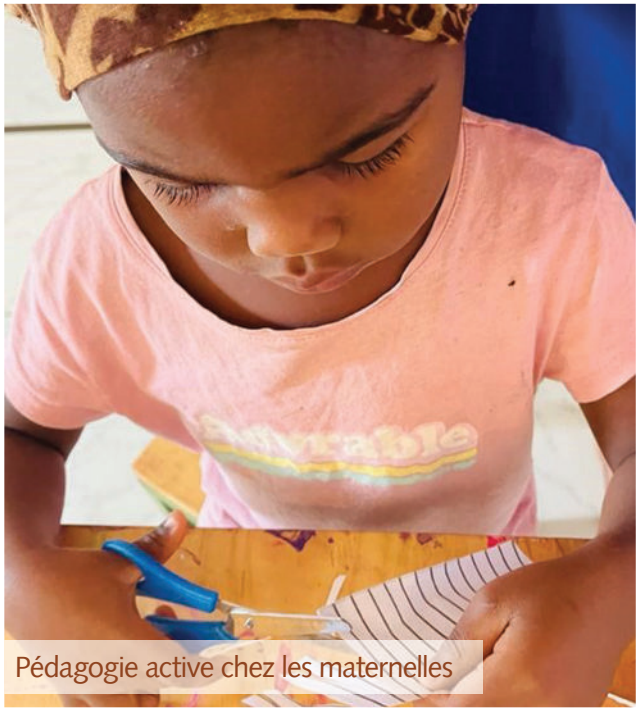

Pédagogie active chez les maternelles

Hortense Tollu,
Responsable suivi de programmes zone Océan Indien et Europe

KEOOGO, un acteur phare au Burkina sur la protection des enfants en situation de rue

Notre partenaire burkinabè, l'association KEOOGO, intervient depuis 20 ans sur des projets de protection de l'enfance, et particulièrement les plus vulnérables, isolés et en rupture avec la communauté : les enfants et jeunes en situation de rue.

Ce sont des enfants aux parcours divers, qui se retrouvent en situation de rue à Ouagadougou, loin de leurs familles. Les facteurs majeurs de rupture qui les voient dériver vers la rue sont surtout d'ordre économique : la pauvreté des familles pousse les enfants à chercher un revenu ; mais ils sont également d'ordre socio-culturel : talibè[1] qui mendient pour le compte de marabouts peu scrupuleux, jeunes filles victimes de mariages forcés ou de violences basées sur le genre. À ces facteurs, s'ajoute une raison, plus récente, liée au contexte du Burkina, l'insécurité et les violences dans le nord du pays qui poussent certains enfants de ces régions à se déplacer vers Ouagadougou, en quête d'un espace sûr.

Pour bon nombre de burkinabè, ces enfants et jeunes, ostracisés, exclus, suscitent la peur et la méfiance. Perçus comme des « fauteurs de troubles », tous ne prennent pas conscience que leurs droits sont bafoués. Aussi, changer le regard porté sur ces enfants est primordial. Tant au sein des populations riveraines que parmi les décideurs politiques.

C'est pourquoi KEOOGO mesure l'importance du travail en coopération avec les structures étatiques et les représentants des différents acteurs de la protection. L'État burkinabè, qui a ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ne l'applique pas toujours. Par exemple, en août 2019, le gouvernement a intimé l'ordre « d'évacuer » les enfants et jeunes en situation de rue de leurs sites de vie. Loin de « supprimer le problème », les enfants se sont trouvés éparpillés ailleurs, dans des quartiers inconnus, rompant ainsi le lien fragile avec les acteurs de la protection, comme KEOOGO.
La méthodologie de « travail en rue » prônée par KEOOGO se base sur le principe du « aller vers » : ne pas attendre que les enfants se tournent vers KEOOGO. Ils sont souvent trop désocialisés pour le faire. Pour cela, KEOOGO organise des maraudes, de jour comme de nuit et s'appuie sur des pairs éducateurs, anciens jeunes en situation de rue réinsérés, qui favorisent la relation de confiance. En effet, ceux-ci maitrisent les codes, comprennent parfaitement le milieu, les enjeux de pouvoir entre chaque jeune dans le groupe. Ils sont les yeux et les oreilles de l'équipe de KEOOGO sur le terrain, un élément indispensable au travail qualitatif de la structure.

Une fois la relation de confiance établie, il reste à suivre le chemin de la réinsertion. KEOOGO met alors en œuvre une méthode spécifique : le parcours éducatif. Cet outil est un ensemble de modules qui permet aux jeunes d'être acteurs et au cœur des décisions qui les concernent. Chaque enfant, chaque jeune détermine avec l'équipe de KEOOGO ses envies et ses objectifs de réinsertion, puis les étapes qui leur permettront, sur un temps défini, d'atteindre une stabilité et une autonomie jugées satisfaisantes par les deux parties.

Afin de renforcer la protection des enfants et jeunes en situation de rue, la devise de KEOOGO peut se résumer ainsi : *"il est plus facile d'éviter à un enfant de « tomber à la rue » que de l'en sortir"*. C'est la raison pour laquelle l'association attache une grande importance au travail de prévention réalisé par les acteurs de la protection et de l'action sociale : accompagner les familles vulnérables pour réaliser les droits des enfants.

1 -Les talibè sont les enfants confiés par leurs proches à des écoles coraniques traditionnelles. Une partie d'entre eux est poussée à la mendicité et subit une forme d'exploitation.

Marie Benketaf,
Responsable suivi de programmes zone Afrique

Vivre ensemble au-delà des frontières...

Un an après le vote de l'équipe salariée pour soutenir le projet de KEOOGO, PARTAGE et KEOOGO sont allés à la rencontre des 60 collaborateurs de WYZ Group. Sur place ou via Teams, les équipes, spécialisées dans la création de solutions digitales, ont écouté avec une grande attention Yolaine Guérif décrire la situation des enfants dans le monde : accès à l'alimentation, travail des enfants mais aussi l'ambition de PARTAGE avec ses 27 partenaires pour éduquer, soigner, nourrir, et protéger les enfants les plus démunis.
« *La rue n'enfante pas. Il n'existe donc pas d'enfants de la rue. Les enfants sont en situation de rue. C'est une situation temporaire et nous sommes là pour les aider à avoir toutes les chances de devenir des citoyens responsables malgré l'épreuve qu'ils traversent. Dire que les enfants et jeunes sont en situation de rue, c'est respecter leur capacité d'agir* », explique Lassina Zampou, Directeur des opération de KEOOGO. Que ce soit des mouvements religieux, les violences intrafamiliales ou la situation explosive du pays, des milliers d'enfants se retrouvent seuls dans les rues de Ouagadougou. Grâce à son programme global, KEOOGO a permis à plus de 5 600 enfants de sortir de la rue depuis sa création, il y a 20 ans. Et, Pierre Guirard, PDG de WYZ de conclure : « *C'était un vrai plaisir de vous accueillir pour écouter votre témoignage du terrain : une autre expérience du vivre ensemble que nous sommes heureux de soutenir à notre niveau…* »

Stéphanie Henrion,
Responsable mécénat

Table ronde " La protection des enfants et jeunes en situation ou en risque de rue "

À l'occasion de ses 50 ans, après son Assemblée Générale annuelle et un temps de célébration, **PARTAGE a organisé, le 17 juin 2023, à Paris, une table ronde sur la protection des enfants en situation de rue** : un temps de réflexion collective essentielle sur la manière dont nous pouvons garantir l'accès de ces enfants à leurs droits fondamentaux tels que l'éducation, la santé, la protection et la participation.

Autour de cette thématique complexe, des spécialistes de l'éducation, de la protection de l'enfance et des Droits de l'Enfant se sont réunis pour partager leurs connaissances et expériences : Lassina Zampou, Directeur des opérations de KEOOGO au Burkina Faso, Béatrice Lefrançois, Secrétaire générale de l'UNICEF, Guillaume Lardanchet, Directeur de l'association HORS LA RUE en France, et Yolaine Guérif, Directrice générale de PARTAGE.

Cette table ronde a permis de mettre en lumière les causes, les défis, les bonnes pratiques et les partenariats nécessaires pour aider ces enfants vulnérables.

Les causes et défis : face à l'injustice

Les causes qui poussent les enfants à vivre dans la rue ont été évoquées, telles que **la migration forcée, la séparation des familles, la violence, l'exploitation et les abus, la grossesse précoce et l'abandon scolaire**. Lassina Zampou a partagé son expertise sur les nouveaux profils d'enfants en situation de rue et les difficultés rencontrées pour leur encadrement dans un pays en crise sécuritaire et humanitaire. Yolaine Guérif a souligné l'importance de la prévention et de l'accompagnement des familles avant que les enfants ne basculent dans la rue.

Focus sur la situation en France

Guillaume Lardanchet a mis en lumière la situation alarmante des mineurs étrangers considérés en danger, privés de la protection de leur famille, soulignant que ces enfants ont droit à une protection, indépendamment de leur origine ou de leur situation de rue, en se concentrant sur le critère essentiel de danger. Certains de ces jeunes ont pu être séparés de leur famille lors de leurs parcours migratoires.

Les premiers jeunes pris en charge par l'association HORS LA RUE étaient originaires de Roumanie et de Bulgarie avant l'intégration de ces pays à l'Union Européenne en 2007. Bien que les mouvements se soient libérés, les migrations n'ont pas cessé. La circulation facilitée n'a pas forcément amélioré la situation des populations roumaines et bulgares qui n'étaient pas autorisées à travailler en France.

Cette situation a laissé certaines communautés dans un état de dénuement, favorisant des stratégies d'utilisation et d'exploitation des enfants, notamment des mariages forcés, des dettes contractées par de jeunes filles auprès de leur belle-famille et mises au

De gauche à droite : Guillaume Lardanchet, Béatrice Lefrançois, Sandra Lou, Lassina Zampou et Yolaine Guérif

travail pour rembourser cette dette, ou l'exploitation des enfants dans des activités illégales, telles que la mendicité ou la commission de délits. Ces problématiques touchent également des enfants d'autres origines qui ont traversé les frontières et se retrouvent en France sans protection, exposés à des systèmes alternatifs de prise en charge propices à l'exploitation.

Guillaume Lardanchet a souligné que les facteurs explicatifs de cette situation comprennent les migrations, le manque de regard de protection de l'enfance, les conditions d'accueil des populations concernées, le repérage des jeunes en situation de danger, ainsi que les réponses appropriées à apporter. Le droit français est clair à ce sujet, mais il subsiste des lacunes dans son application. Il reconnaît que la France n'a pas à donner de leçons à d'autres pays, mais qu'elle devrait s'inspirer des solutions développées ailleurs pour protéger ces enfants qui se retrouvent contraints de voler et pris au piège de réseaux de traite des êtres humains, sans accès à la protection à laquelle ils ont droit.

Modalités d'intervention et bonnes pratiques

Les intervenants ont évoqué des **approches holistiques qui placent l'enfant au centre des décisions, des modèles d'accueil adaptés, des maraudes, des services de santé mentale, d'éducation et de soutien social**. Les actions de prévention et la collaboration étroite avec les familles ont été mises en avant. Différentes méthodes de réintégration ont été mentionnées, selon les contextes.

La **participation des enfants et des jeunes dans les décisions qui les concernent** : des exemples d'actions et de programmes conçus pour donner aux enfants une voix ont été partagés, évoquant les freins et les possibilités pour garantir leur participation, sans discrimination.

La protection de l'enfance est un engagement collectif. La collaboration entre les associations, les institutions et les jeunes a été mise en avant, ainsi que la protection des jeunes une fois pris en charge, notamment grâce à des codes de conduite, des systèmes d'alerte et de sensibilisation. La table ronde a souligné l'importance de la collaboration avec différents acteurs tels que la police, la justice, les gouvernements, les ONG, les organismes de protection de l'enfance, les travailleurs sociaux, les professionnels de santé, les enseignants et la société civile. Les intervenants ont discuté des enjeux gouvernementaux, du rôle de la police et de la justice, de la formation, de la coordination et de la coopération entre les acteurs impliqués.

En fin de discussion, Guillaume Lardanchet fait ce constat : « *Que l'on parle des enfants en France, au Burkina Faso ou ailleurs, il y a des mécanismes similaires. Les violences envers les enfants transcendent toutes les classes sociales, les communautés, toutes les religions, toutes les cultures, et les besoins des enfants sont les mêmes qui qu'ils soient. Cette universalité est frappante et on peut en parler avec les mêmes termes. Ce qui nous permet de parler d'une même voix notamment aux services étatiques, qui sont souvent aveugles et sourds à la souffrance des enfants et à la manière dont il faut y répondre.* »

Cette table ronde sur la protection des enfants en situation de rue a démontré que des défis considérables subsistent, mais qu'il existe aussi des solutions. L'appel à une approche holistique, la participation des enfants et des jeunes, l'échange de bonnes pratiques et la collaboration entre les différents acteurs ont été identifiés comme des chemins à suivre. Il est primordial que les institutions, les organisations de la société civile et les partenaires travaillent ensemble pour offrir un avenir meilleur à ces enfants particulièrement vulnérables.

Jennifer Duquesne,
Directrice de l'Engagement citoyen

Plan d'Orientations Stratégiques – Horizon 2030 : S'engager en faveur des enfants pour un monde solidaire, équitable et durable.

La vision renouvelée de PARTAGE d'ici 2030, au service des enfants du monde, découle d'un examen du bilan précédent, d'une analyse de sa position actuelle et de l'écoute des orientations stratégiques d'autres organisations similaires. Elle intègre également ses évolutions récentes. Des études prospectives ont également influencé les réflexions sur les enjeux de transformation des organisations de la société civile, les modèles économiques des ONG et les tendances de collecte de fonds auprès du grand public.

Vision

L'association **PARTAGE s'affirme comme une actrice indépendante et engagée à défendre les Droits de l'Enfant pour la construction d'un monde en Paix, solidaire, durable et équitable**.

PARTAGE et ses partenaires, issus des sociétés civiles de ses pays d'intervention, mettent en lien les énergies et les initiatives entre les générations et entre les peuples. Pour cela, PARTAGE anime des espaces de rencontre favorisant le dialogue, l'apprentissage réciproque et la réalisation de projets communs par-delà les frontières.

Ces expériences vivantes renforcent les individus et leur communauté et encouragent les enfants à devenir acteurs de leur présent et de leur avenir. Elles favorisent l'émergence de citoyennes et de citoyens du monde engagé.es capables d'affronter les grandes transitions sociales, démocratiques, climatiques, économiques, technologiques et leurs conséquences. Pour cela, PARTAGE :

- identifie et priorise des actions selon une approche holistique de l'accompagnement des enfants, et tenant compte des enjeux climatiques, environnementaux et de genre ;
- agit toujours avec des partenaires locaux, issus des sociétés civiles des pays d'intervention ;
- mobilise un réseau de bénévoles en France et en Europe qui conduisent localement l'action de l'association et sensibilisent le grand public dans les territoires ;
- s'appuie sur une équipe salariée, professionnelle, pour concevoir les projets avec les partenaires et les bénévoles, les financer, les évaluer et rechercher l'efficience des actions.

Axes stratégiques

PARTAGE inscrit son action dans le champ des Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU et articule son nouveau Plan d'Orientations Stratégiques autour de 4 axes :

I/ **Coopérer avec des partenaires, indépendants et engagés pour la défense des Droits de l'Enfant**, au travers de liens durables favorisant l'impact, la réciprocité et l'apprentissage mutuel.

II/ **Confirmer PARTAGE comme association militante des Droits de l'Enfant** développant, avec ses partenaires, ses capacités d'agir notamment sur les causes et conséquences des changements climatiques et sur les enjeux de genre.

III/ **Opérer une évolution du modèle économique** afin d'enclencher une phase de croissance tout en adaptant l'organisation interne.

IV/ **Renforcer l'image et l'ancrage de PARTAGE** dans les territoires et animer un réseau de bénévoles menant des actions innovantes et multiples.

Voir le document complet :

Éducation à la citoyenneté : quand des enfants manifestent pour protéger leur environnement !

La première année du projet « Enfants du monde engagés pour les Objectifs de Développement Durable » s'achève sur la réalisation des actions portées par les élèves. Retour sur l'année écoulée au travers d'un reportage au sein de l'école élémentaire de Wolxheim, en Alsace, entre découverte, apprentissage et responsabilisation. Quand les jeunes s'engagent, c'est tout leur potentiel qui s'exprime !

« *La rivière est belle, c'est pas une poubelle ! Observez les poissons, ils sont tous mignons !* » Visage collé au mégaphone, Julie harangue d'un air courageux ses camarades de classe. Du haut de leurs 10 ans, 25 élèves de l'école élémentaire de Wolxheim, un petit village du Bas-Rhin à quelques encablures de Strasbourg, sillonnent les rues et les méandres de la rivière, la Bruche. Ensemble, sous la chaleur assommante des premiers jours d'été, ils manifestent. Leur but ? Sensibiliser petits et grands à la protection de leur environnement. Chants, pancartes, slogans : sourire aux lèvres, démarche assurée, ces enfants portent les messages d'une génération qui s'engage concrètement pour les Objectifs de Développement Durable. Pour comprendre les ressorts de leur action, rembobinons la bande de cette histoire.

L'école de Wolxheim est parmi les 28 établissements scolaires issus de 5 pays (Bénin, Égypte, France, Cambodge, Madagascar) qui participent à ces actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale proposées par PARTAGE. Tout au long de cette année scolaire, les élèves alsaciens de CM1-CM2 ont pu bénéficier de temps d'échanges, de sensibilisation et de passage à l'action sur l'une des cinq thématiques du projet (citoyenneté, environnement, égalité filles-garçons, droits de l'enfant, interculturalité) en binôme avec une autre classe partenaire : en l'occurrence, l'école des Salines, à Tuléar (Madagascar). À l'issue de chaque trimestre, une mise en relation entre les enfants des deux pays était organisée par visioconférence. C'est pendant ce premier temps de dialogue que les enfants ont choisi de porter leur action sur la thématique de l'environnement. Léa, l'une des élèves de Wolxheim, explique ce choix collégial : « *On a appris qu'à Madagascar il y avait beaucoup d'arbres qui disparaissaient pour faire du charbon ou des meubles et que pour un arbre arraché, il fallait en replanter deux ou trois pour conserver la forêt. On nous a encore dit qu'il y avait beaucoup de plastique dans la mer, que les poissons les avalaient. Chez eux aussi, ils ont des problèmes avec l'environnement. Ça nous a donné de l'énergie de voir que nos correspondants veulent faire une action, ça nous montre qu'on n'est pas les seuls sur Terre à vouloir protéger la nature !* ».

Animés d'une farouche volonté de faire bouger les lignes, ces jeunes citoyens du monde ont dès lors échafaudé « *des plans sur la planète* » : tout au long du second trimestre, des ateliers de réflexion collective ont permis de poser les jalons de leur envie d'agir. Bertrand Plesse, l'enseignant de cette classe, abonde dans ce sens : « *Avec les bénévoles de PARTAGE Alsace, nous avons dit aux élèves que toute action était bonne à faire. On remarque qu'ils ont déjà des consciences bien aiguisées pour leur âge. Grâce à leurs idées, j'ai même découvert de nouveaux coins près de chez moi dont j'ignorais l'existence ! Pour moi, ce projet étalé sur l'année m'a montré une nouvelle façon de travailler, sur le temps long. Il permet une vraie conscientisation des élèves, tout en étant collé au programme scolaire* ».

Les élèves de Wolxheim ont ainsi décidé de faire « *une manifestation positive, car si on donne des messages tristes, ça ne va pas donner envie aux gens de nous aider, alors que si c'est joyeux, ils vont être motivés par les messages. On a pensé à cette action parce qu'on a la chance de vivre à côté d'une belle rivière et il faut en prendre soin. Donc on va aller sensibiliser les personnes en allant à leur rencontre* ». Les dernières semaines de préparation ont été intenses, car au-delà des activités manuelles et autres répétitions pour mener à bien cette manifestation, il fallait aussi affronter les quolibets ou autres commentaires, tantôt circonspects, tantôt suspicieux de certains proches à l'évocation de cette action, ce que Kenzo nous a confirmé : « *Quand j'ai raconté à mon père qu'on allait faire une manifestation, il a rigolé. Il ne me croyait pas quand je lui ai dit qu'on allait passer dans les rues. Mais moi je trouve que c'est bien que des enfants fassent quelque chose contre la pollution. Parce que si on ne l'avait pas fait, qui d'autre aurait lancé une action dans le village ?* »

Le jour de l'événement, les valeureux manifestants ont donné de la voix et des jambes tout au long de leur déambulation. De nombreux habitants, parents convaincus mais aussi quelques touristes en goguette s'arrêtaient sur leur chemin, prenant des photos ou adressant leurs félicitations aux enfants, comme le maire d'Avolsheim, Pascal Géhin, venu en spectateur du village voisin : « *C'est une belle initiative ! Il faut qu'ils fassent entendre leur voix, et poussent un peu leurs aînés qui sont souvent moins sensibles à la protection de l'environnement. Leur enseignant m'a raconté le projet avec Madagascar, j'imagine que tous ces jeunes citoyens de par le monde sont prêts à jouer le jeu !* »

Habillé de sa pancarte « *on aime bien pêcher* », Lucas ne dit pas mieux : « *On était contents de voir qu'il y a des gens qui sont venus pour nous écouter, pour nous voir. Ils sont là aussi pour faire passer notre message, pour dire aux personnes de leur entourage de ne pas polluer* ». Avoir transmis un message positif, un message porteur d'espoir et de vivre ensemble pour contribuer à son niveau aux Objectifs de Développement Durable est l'un des effets notables de cette manifestation, tant auprès des adultes que des plus jeunes. C'est aussi cela, l'éducation entre pairs ! Aurélien, élève de CE1 qui assistait avec sa classe à la manifestation, en a été très touché : « *ça me fait mal au cœur quand je vois des déchets dans la rivière, car les poissons peuvent avaler les plastiques jetés par les gens et mourir ensuite. Alors maintenant je vais leur dire que ce n'est pas bien, je vais faire comme les grands du CM2, je veux m'amuser sans voir des déchets !* »

Ces élèves, filles comme garçons, qui ont osé prendre la parole en public, exprimer leurs points de vue, mettre en œuvre de façon concrète l'action qu'ils ont eux-mêmes imaginée, ont gagné en confiance et en estime de soi et des autres au fil de l'année écoulée et de l'avancée du projet. De tels témoignages d'élèves, comme celui de Julie, parlent d'eux-mêmes : « *On se sent forts parce qu'avec plein de personnes, on sent qu'on peut faire beaucoup pour la planète. On est fiers d'avoir fait la manifestation, que les gens nous aient compris. Quand on sera au collège, ça nous encouragera à ne pas se laisser faire. Ça m'a rapproché de certains camarades qui ont vu que j'étais capable de faire des choses, je me suis bien entendue avec la classe et je me sens moins seule maintenant* ». En cette fin d'année scolaire, les enfants vont d'ailleurs raconter leurs péripéties à l'ensemble des parents d'élèves lors de la fête de l'école, devant 300 personnes attendues. Encore un beau défi à relever en perspective !

Cette première année du projet a tenu toutes ses promesses. Christian Carau, bénévole et délégué de PARTAGE Alsace, relate la façon dont a été vécue l'expérimentation de ce projet au sein de son antenne locale : « *Une petite équipe s'est constituée autour de ce projet d'envergure qui s'inscrit dans la durée, où l'on voit une construction, une évolution des enfants. Jusqu'à présent nous ne faisions que des actions ponctuelles dans les écoles. Les bénévoles ont eux aussi appris des choses sur Madagascar, et quand ils sont autant impliqués, ça peut leur donner envie d'aller plus loin, de continuer sur d'autres actions* ».

Dès la rentrée prochaine, 23 nouveaux binômes s'engageront pour la seconde année du projet, soit plus de 800 nouveaux jeunes, citoyennes et citoyens solidaires façonnant le monde d'aujourd'hui et de demain. N'attendez plus et rejoignez-les dans cette aventure !

Sébastien Passel,
Responsable Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

12 antennes locales bénévoles

Alsace
Christian Carau - 06 16 41 37 45
Brigitte Wild - 06 15 86 01 71
alsace@partage.asso.fr

Auvergne
Chloé Laustriat - 06 28 53 98 24 Bernadette Carbonnel - 04 73 26 23 37
auvergne@partage.asso.fr

Bordeaux Gironde
Joëlle Boussier - 06 72 50 63 64
bordeaux@partage.asso.fr

Calvados
Martial Legras - 06 32 43 06 95
Jean Louis Libois - 06 31 89 19 72
martiallegras@orange.fr

Gard-Hérault
Diana Barredo - 06 64 25 36 28
Marie-Anne Bottraud - 06 14 77 08 11
gard-herault@partage.asso.fr

Isère
Jean-Charles Souriau - 06 06 44 09 25
Martine De Angelis - 06 86 95 51 87
isere@partage.asso.fr

Lille
Vincent Catrice
Jean Pierre Lubet
lille@partage.asso.fr

Lyon Rhône
Julia Talamoni - 07 83 04 03 94
Anne Briot - 06 73 01 34 81
partage.lyon.rhone@gmail.com

Oise
Corinne Loverich-Bouvet - 06 14 47 52 63
Remi Nicolas - 06 85 43 76 71
oise@partage.asso.fr

RA - Saint-Étienne
Brigitte Giret - 06 77 48 27 43
brigitte.giret.masquelier@gmail.com

Région Nantaise
Christiane Dronneau - 06 26 34 45 99
Luc Doare - 02 40 43 91 71
partageregionnantaise@laposte.net

Vendée
Martine Bouffet Vergniol - 07 86 39 78 49
Laurence Papillon - 06 30 53 04 53
vendee@partage.asso.fr

Vous êtes intéressé.es par le bénévolat, contactez une des antennes locales bénévoles !

ET SI MON ENTREPRISE DEVENAIT MÉCÈNE DE PARTAGE ?

Savez-vous que 18 % des choix d'intervention des entreprises auprès des ONG sont proposés par leurs collaboratrices et collaborateurs ?

Devenir mécène aux côtés de PARTAGE, c'est s'engager en faveur des enfants pour un monde solidaire, équitable et durable.

N'hésitez pas à proposer un soutien à PARTAGE auprès de votre direction, service RH ou RSE ou de la fondation de votre entreprise.

POUR EN PARLER DE VIVE VOIX, CONTACTEZ
STÉPHANIE HENRION, RESPONSABLE MÉCÉNAT
STEPHANIE.HENRION@PARTAGE.ORG

Merci infiniment de votre engagement à nos côtés !

Partage
avec les enfants du monde

40, rue Vivenel
BP 70311 - 60203 Compiègne
Cedex - France
Tél. 03 44 20 92 92
Mail : info@partage.org

Pour en savoir plus
www.partage.org